

F1030 A-D

Date de création: avril 2026

NHTSA #26V-087

NHTSA autobus scolaire #26V-086

Transport Canada #2026-066 transport

Canada autobus scolaire #2026-065

Objet: Colliers de serrage du tuyau de chauffage

Modèles concernés					
Marque du véhicule	Modèle	Année de début	Année de fin	Début de production	Fin de production
Thomas Built Buses	Saf-T-Liner EFX	2023	2026	29 août 2022	14 décembre 2024
Thomas Built Buses	Saf-T-Liner HDX	2023	2026	29 août 2022	13 décembre 2024

Renseignements généraux

RÉVISION : SRT 996-R262C - COLLIERS, TUYAU DE CHAUFFAGE, INSPECTER ET REMPLACER TOUS LES COLLIERS ET TUYAUX (F1030) a été augmenté de huit heures à douze heures.

Au nom de l'entité indiquée ci-dessous, Daimler Truck North America LLC (DTNA) a décidé qu'un défaut lié à la sécurité des véhicules automobiles existe sur les véhicules mentionnés cidessus.

- Filiale en propriété exclusive Thomas Built Buses.

PROBLÈME: Un ou plusieurs colliers de serrage du tuyau de chauffage dans la carrosserie de l'autobus pourraient ne pas avoir été installés conformément aux procédures de fabrication requises. Si un collier de serrage du tuyau de chauffage n'est pas correctement installé et serré, le tuyau de chauffage pourrait se déconnecter du raccord, entraînant une libération soudaine de liquide de refroidissement chaud dans l'habitacle du véhicule et augmentant le risque de blessures pour les occupants à proximité.

SOLUTION: Les colliers de serrage du tuyau de chauffage seront inspectés et réparés ou remplacés selon les besoins.

Il y a environ 2 910 véhicules concernés.

Réparations supplémentaires

Les concessionnaires doivent compléter toutes les campagnes de rappel et de service sur le terrain en suspens avant la vente ou la livraison d'un véhicule. Un concessionnaire sera responsable de tout dommage progressif résultant de son manquement à compléter les campagnes avant la vente ou la livraison d'un véhicule.

Les propriétaires peuvent être responsables de tout dommage progressif résultant du manquement à compléter les campagnes dans un délai raisonnable après réception de la notification.

Veuillez contacter Warranty Campaigns pour l'examen des frais supplémentaires avant d'effectuer la réparation.

Instructions de travail

Pièces de remplacement

Les pièces de remplacement sont maintenant disponibles et peuvent être obtenues en commandant le numéro de pièce indiqué cidessous auprès de votre Parts Distribution Center.

Si nos dossiers indiquent que votre concession a commandé des véhicules concernés par la campagne numéro F1030, une liste des clients et des numéros d'identification des véhicules sera disponible sur le DTNA Portal. Veuillez vous référer à cette liste lors de la commande de pièces pour ce rappel

F1030 A-D

Date de création: avril 2026

NHTSA #26V-087

NHTSA autobus scolaire #26V-086

Transport Canada #2026-066 transport

Canada autobus scolaire #2026-065

Groupe	Description de la pièce	Numéro de pièce	Quantité
A - D	COLLIER DE SERRAGE 13/16 1 - 1/2	BRZ 62016H C	Selon les besoins par pièce

Tableau 1, Pièces de remplacement pour F1030 A-D

Pièces retirées

- Pour les concessionnaires américains et canadiens, utilisez la disposition des pièces dans OWL pour déterminer comment gérer les pièces retirées (mise au rebut). Les dispositions sont disponibles à la date de la réparation.
- Pour les concessionnaires exportateurs, détruire les pièces retirées, sauf indication contraire.

Les concessionnaires américains et canadiens doivent suivre les instructions d'expédition du suivi des pièces défectueuses sous garantie pour la disposition de toutes les pièces retirées. Les distributeurs exportateurs doivent détruire les pièces retirées, sauf indication contraire.

Remboursement de réclamation — Allocation de main-d'œuvre

IMPORTANT : OWL doit être consulté avant d'effectuer le rappel pour s'assurer que le véhicule est concerné et que la campagne n'a pas été précédemment complétée.

Vous serez remboursé pour vos pièces, votre main-d'œuvre et vos frais de manutention (coût rendu pour les distributeurs exportateurs) en soumettant votre réclamation via le système de garantie dans les 30 jours suivant la réalisation de cette campagne.

- Dans OWL, utilisez la fonction « Récupérer » et sélectionnez la procédure appropriée. Cela remplira automatiquement le PFP, le code de composant, la cause, l'action corrective et le code SRT.

Type de réclamation	Campagne de rappel
Campagne	F1030 A - D
Code de composant VMRS	F99-999-005
Code de cause	A1 – Campaign
Pièce principale défaillante	25-F1030-000

Tableau 2, Tableau de remboursement des réclamations

F1030 A-D

Date de création: avril 2026

NHTSA #26V-087

NHTSA autobus scolaire #26V-086

Transport Canada #2026-066 transport

Canada autobus scolaire #2026-065

Gro- upes	Procédure	Temps alloué (heures)	Codes SRT	Mesure corrective
A ~ D	COLLIERS, TUYAU DE CHAUFFAGE, INSPECTION SEULEMENT (F1030)	1.0	996-R262A	12-Campagne de Rappel/Réparation
A ~ D	COLLIERS, TUYAU DE CHAUFFAGE, INSPECTER ET REMPLACER TOUS LES COLLIERS (F1030)	1.0	996-R262B	12-Campagne de Rappel/Réparation
A ~ D	COLLIERS, TUYAU DE CHAUFFAGE, INSPECTER ET REMPLACER TOUS LES COLLIERS ET LES TUYAUX (F1030)	12.0	996-R262C	12-Campagne de Rappel/Réparation

Tableau 3, Allocation de main-d'œuvre pour F1030 A - D

- Le type de réclamation est **Campagne de rappel**.
- Dans le champ « Campagne », entrez le numéro de campagne et le groupe approprié (F1030-A, F1030-B, etc.).
- Dans le champ « Pièce défectueuse principale », entrez 25-F1030-000.
- Dans la section « Pièces », entrez le(s) numéro(s) de pièce tel qu'indiqué dans le tableau des pièces de remplacement (Tableau 1).
- Le code de composant VMRS est F99-999-005 et le code de cause est A1 - Campaign.
- États-Unis et Canada – Remboursement pour les réparations antérieures. Lorsqu'un client demande un remboursement, veuillez procéder comme suit :
 - Acceptez la documentation de la réparation précédente.
 - Effectuez une brève vérification des documents du client pour déterminer si la réparation peut être admissible à un remboursement. (Voir la section « Copie de la lettre du propriétaire » de ce bulletin pour les directives de remboursement.)
 - Soumettez une « Demande de pré-approbation de rappel » OWL pour une décision.
 - Incluez le montant approuvé dans votre réclamation OWL dans la section « Autres frais ».
 - Joignez la documentation à la demande de pré-approbation.
 - Si approuvé, soumettez une réclamation « basée sur une réclamation » pour la pré-approbation.
 - Le concessionnaire est tenu de rembourser au client le montant approprié.

IMPORTANT : OWL doit être consulté avant d'effectuer le rappel pour s'assurer que le véhicule est concerné et que la campagne n'a pas déjà été effectuée.

Les concessionnaires américains et canadiens peuvent contacter le Département des campagnes de garantie via une demande Web à DTNAPortal.com/PNA, s'ils ont des questions ou ont besoin d'informations supplémentaires. Les distributeurs d'exportation doivent soumettre une demande Web ou contacter leur Gestionnaire de service international.

Les concessionnaires américains et canadiens : Pour retourner l'inventaire excédentaire de trousse liée à cette campagne, les concessionnaires américains doivent soumettre une Autorisation de retour de pièces (PAR) au PDC de Memphis. Les concessionnaires canadiens doivent soumettre une PAR à leur PDC désigné. Toutes les trousse doivent être en état de revente. Les demandes de PAR doivent inclure le numéro de facture d'achat original. Distributeurs d'exportation : L'inventaire excédentaire n'est pas retournable.

F1030 A-D

Date de création: avril 2026

NHTSA #26V-087

NHTSA autobus scolaire #26V-086

Transport Canada #2026-066 transport

Canada autobus scolaire #2026-065

La lettre informant les propriétaires de véhicules américains et canadiens est incluse à titre de référence.

Veuillez noter que la Loi nationale sur la sécurité de la circulation et des véhicules automobiles, telle que modifiée (Titre 49, Code des États-Unis, Chapitre 301), exige que le(s) véhicule(s) du propriétaire soit(ent) réparé(s) dans un délai raisonnable après que les pièces vous soient disponibles. La Loi stipule que le défaut de réparer un véhicule dans les 60 jours suivant la présentation pour réparation constitue une preuve prima facie d'un délai déraisonnable.

Cependant, les circonstances d'une situation particulière peuvent réduire la période de 60 jours. Le défaut de réparer un véhicule dans un délai raisonnable peut entraîner soit l'obligation de (a) remplacer le véhicule par un véhicule identique ou raisonnablement équivalent, sans frais, soit (b) rembourser le prix d'achat en totalité, moins une déduction raisonnable pour dépréciation. La loi interdit également aux concessionnaires de vendre un véhicule à moins que tous les rappels en suspens ne soient effectués. Tout bailleur est tenu d'envoyer une copie de la notification de rappel au preneur à bail dans les 10 jours. Tout fabricant de stade ultérieur est tenu de transmettre cet avis à ses distributeurs et points de vente au détail dans les cinq jours ouvrables.

F1030 A-D

Date de création: avril 2026

NHTSA #26V-087

NHTSA autobus scolaire #26V-086

Transport Canada #2026-066 transport

Canada autobus scolaire #2026-065

Copie de l'avis aux propriétaires

Objet : Colliers de tuyau de chauffage

Avis aux clients américains : Le présent avis vous est envoyé conformément aux exigences de la Loi nationale sur la sécurité de la circulation et des véhicules automobiles. **Avis aux clients canadiens** : Le présent avis vous est envoyé conformément aux exigences de la Loi sur la sécurité automobile.

Daimler Truck North America LLC (DTNA), au nom de sa filiale en propriété exclusive, Thomas Built Buses, a déterminé qu'un défaut lié à la sécurité des véhicules automobiles existe dans certains autobus Thomas Built Buses Saf-T-Liner EFX et HDX des années modèles 2023 à 2026. Voir ci-dessous pour plus de détails :

Modèles concernés					
Marque du véhicule	Modèle	Année de début	Année de fin	Début de production	Fin de production
Thomas Built Buses	Saf-T-Liner EFX	2023	2026	29 août 2022	14 décembre 2024
Thomas Built Buses	Saf-T-Liner HDX	2023	2026	29 août 2022	13 décembre 2024

Un ou plusieurs colliers de tuyau de chauffage dans la carrosserie de l'autobus pourraient ne pas avoir été installés conformément aux procédures de fabrication requises. Si le collier de tuyau de chauffage n'est pas correctement installé et serré, il pourrait se détacher du raccord et libérer soudainement du liquide de refroidissement chaud dans le compartiment des occupants du véhicule, augmentant ainsi le risque de blessure pour les occupants à proximité.

Un centre de service autorisé de Daimler Truck North America inspectera les colliers de tuyau de chauffage et les réparera ou les remplacera selon les besoins. Le rappel prendra approximativement une à huit heures et sera effectué **sans frais**.

Veuillez contacter un concessionnaire autorisé de Daimler Truck North America pour prendre les dispositions nécessaires afin que le rappel soit effectué et pour vous assurer que les pièces sont disponibles chez le concessionnaire. Pour trouver un concessionnaire autorisé, effectuez une recherche en ligne à l'adresse <https://northamerica.daimlertruck.com/contact-us>. Faites défiler vers le bas jusqu'à « Trouver un concessionnaire » et sélectionnez la marque appropriée.

Vous pouvez également confirmer la participation de votre véhicule à ce rappel à l'adresse URL suivante :

<https://dtna-dlrinfo.prd.freightliner.com:48518/VinLookup/vin-module/getVinLookupPage>

Vous pourriez être tenu responsable de tout dommage progressif résultant de votre défaut d'effectuer le rappel dans un délai raisonnable après avoir reçu la notification.

Si vous n'êtes pas propriétaire du véhicule correspondant au(x) numéro(s) d'identification figurant sur la notification, veuillez retourner la notification au Département des campagnes de garantie avec toute information que vous pouvez fournir pour nous aider à localiser le propriétaire actuel. Si vous avez loué ce véhicule, la loi fédérale exige que vous transmettiez cet avis au locataire dans un délai de 10 jours. Si vous êtes un fabricant de stade ultérieur, la loi fédérale exige que vous transmettiez cet avis à vos distributeurs et points de vente au détail dans un délai de cinq jours ouvrables.

F1030 A-D

Date de création: avril 2026

NHTSA #26V-087

NHTSA autobus scolaire #26V-086

Transport Canada #2026-066 transport

Canada autobus scolaire #2026-065

Avis aux clients américains : Si vous avez payé pour faire corriger cette condition de rappel avant le présent avis, vous pourriez être admissible à un remboursement. Veuillez consulter le verso du présent avis pour plus de détails. Si vous avez des questions concernant cette campagne de rappel, veuillez contacter le Département des campagnes de garantie au (800) 547-0712, de 7 h 00 à 16 h 00, heure du Pacifique, du lundi au vendredi, à l'adresse courriel DTNA-WarCampaigns@Daimler-truck.com. Pour toute autre préoccupation, vous pouvez contacter le Centre d'assistance à la clientèle au (800) 385-4357.

Avis aux clients américains : Si votre fabricant, distributeur ou concessionnaire ne corrige pas le défaut ou la non-conformité sans frais et dans un délai raisonnable, vous pouvez soumettre une plainte à Administrator, National Highway Traffic Safety Administration, 1200 New Jersey Avenue SE, Washington, DC 20590 ; ou appeler la ligne d'assistance à la sécurité des véhicules au (888) 327-4236 (ATS : 800-424-9153) ; ou visiter <http://www.nhtsa.gov>.

Avis aux clients canadiens : Si vous avez une préoccupation en matière de sécurité concernant ce rappel, vous pouvez contacter Transports Canada – Sécurité des véhicules automobiles au 80 rue Noel, Gatineau, Québec J8Z 0A1 ou par téléphone au (800) 333-0510.

Nous regrettons tout inconfort que cette action pourrait causer, mais nous sommes certains que vous comprenez notre intérêt pour la sécurité des véhicules automobiles.

DÉPARTEMENT DES CAMPAGNES DE GARANTIE

Pièce jointe

F1030 A-D

Date de création: avril 2026

NHTSA #26V-087

NHTSA autobus scolaire #26V-086

Transport Canada #2026-066 transport

Canada autobus scolaire #2026-065

Remboursement aux clients pour les réparations effectuées avant le rappel

Si vous avez déjà **payé** pour faire corriger cette condition de rappel, vous pourriez être admissible à un remboursement.

Les demandes de remboursement peuvent inclure les pièces et la main-d'œuvre. Le remboursement peut être limité au montant qu'aurait coûté la réparation si elle avait été effectuée par un concessionnaire autorisé de Daimler Truck North America LLC. La documentation suivante doit être présentée à votre concessionnaire pour examen en vue d'un remboursement.

Veuillez fournir les originaux ou des copies lisibles de tous les reçus, factures et ordres de réparation indiquant :

- Le nom et l'adresse de la personne qui a payé pour la réparation
- Le numéro d'identification du véhicule (NIV) du véhicule qui a été réparé
- Quel problème s'est produit, quelle réparation a été effectuée, quand la réparation a été effectuée
- Qui a réparé le véhicule
- Le coût total des frais de réparation faisant l'objet de la réclamation
- Preuve de paiement pour la réparation (telle que le recto et le verso d'un chèque annulé ou un reçu de carte de crédit)

Le remboursement sera effectué par chèque par votre concessionnaire Daimler Truck North America LLC.

Veuillez vous adresser à votre concessionnaire autorisé Daimler Truck North America LLC concernant cette question.

F1030 A-D

Date de création: avril 2026

NHTSA #26V-087

NHTSA autobus scolaire #26V-086

Transport Canada #2026-066 transport

Canada autobus scolaire #2026-065

Inspection et remplacement des colliers de tuyau de chauffage

RÉVISION : SRT 996-R262C - COLLIERS, TUYAU DE CHAUFFAGE, INSPECTER ET REMPLACER TOUS LES COLLIERS ET TUYAUX (F1030) a été augmenté de huit heures à douze heures.

1. Stationner le véhicule sur une surface plane, arrêter le moteur et serrer le frein de stationnement. Caler les roues.
2. Repérer les tuyaux de chauffage à l'intérieur de l'autobus et retirer le cache de protection.
3. Inspecter les colliers et les tuyaux à tous les raccords de tuyaux de chauffage.
 - 3.1 Vérifier que chaque collier est serré à 678 N·cm (60 lbf·in).
 - 3.2 Inspecter chaque collier à son emplacement d'installation et confirmer son positionnement correct sur le raccord de tuyau. Voir la [Fig. 1](#).

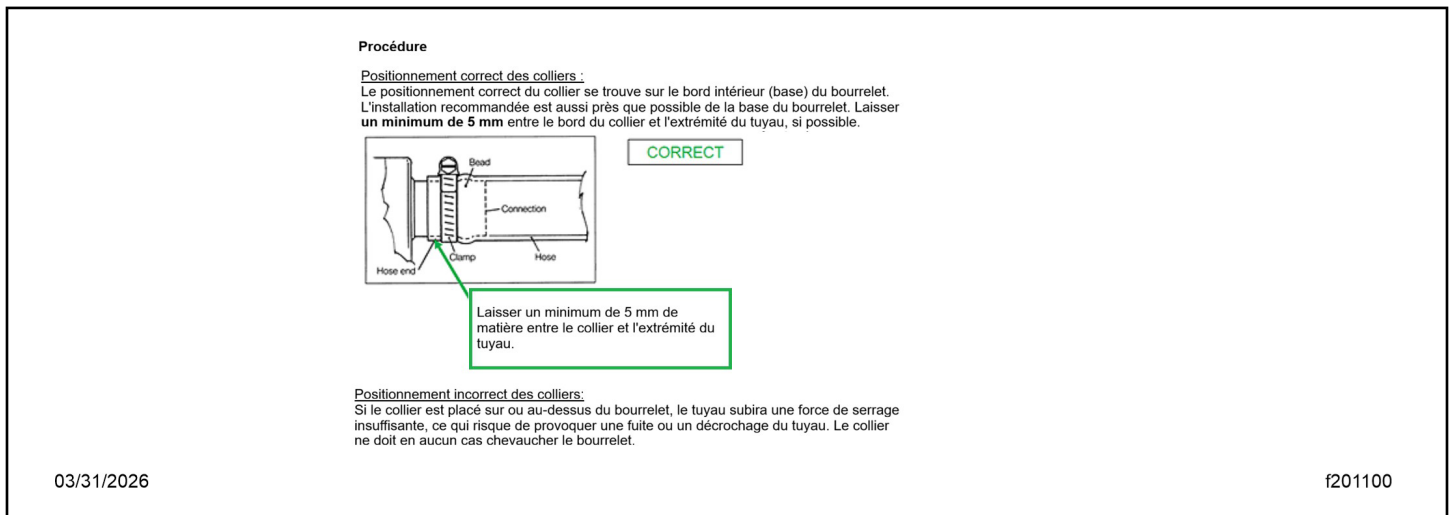


Fig 1, Positionnement des colliers

REMARQUE : Si un collier est endommagé ou desserré, remplacer le collier. Serrer le nouveau collier à 678 N·cm (60 lbf·in).

- 3.3 Inspecter les tuyaux de chauffage à tous les points de raccordement pour ce qui suit :
 - Les tuyaux sont coupés proprement et perpendiculairement au tube, à la tige ou au raccord.
 - Les tuyaux ne dépassent pas la bande du collier.
 - Les tuyaux ne présentent aucun dommage causé par des installations antérieures.

REMARQUE : Pour vérifier la bonne installation du tuyau et du collier, tirer le tuyau axialement au niveau du raccord pour confirmer un serrage adéquat.

4. Si un tuyau présente des signes de dommages, retirer le tuyau et installer un nouveau tuyau.
5. Si des tuyaux ou des colliers ont été remplacés, démarrer le moteur et activer les systèmes de chauffage du tableau de bord et de chauffage de la carrosserie jusqu'à ce qu'ils atteignent la température de fonctionnement.

Vérifier qu'aucune fuite n'est présente.

6. Installer le cache de protection sur les tuyaux de chauffage.